

Maître d'ouvrage :
 MAIRIE DU MONETIER
 PLACE NOVALESE
 05220 LE MONETIER LES BAINS

EXTENSION DU CAMPING
 CAMPING DES DEUX GLACIERS
 ROUTE DU CASSET
 05220 LE MONETIER LES BAINS

DOSSIER CAS PAR CAS
 PLAN DE SITUATION

15/10/2020
 ECH 1/25000

Maître d'oeuvre : EDDY FAUROBERT ARCHITECTE - EURL d'architecture
 513 Route du Massot - 38500 COUBLEVIE - Tel 06 50 49 13 66 - Email eddyfaurobert.architecte@gmail.com

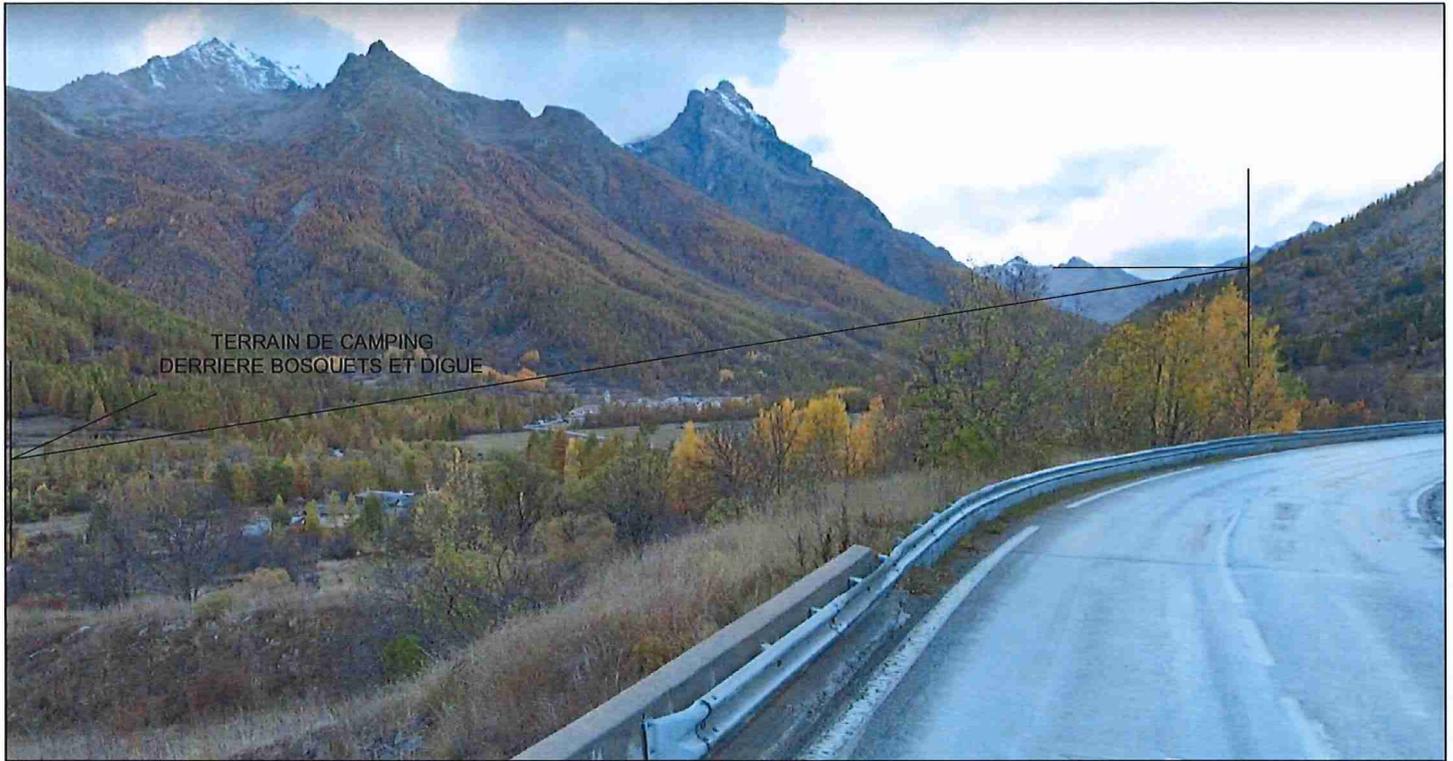


PHOTO1. PAYSAGE PROCHE



PHOTO2. PAYSAGE LOINTAIN

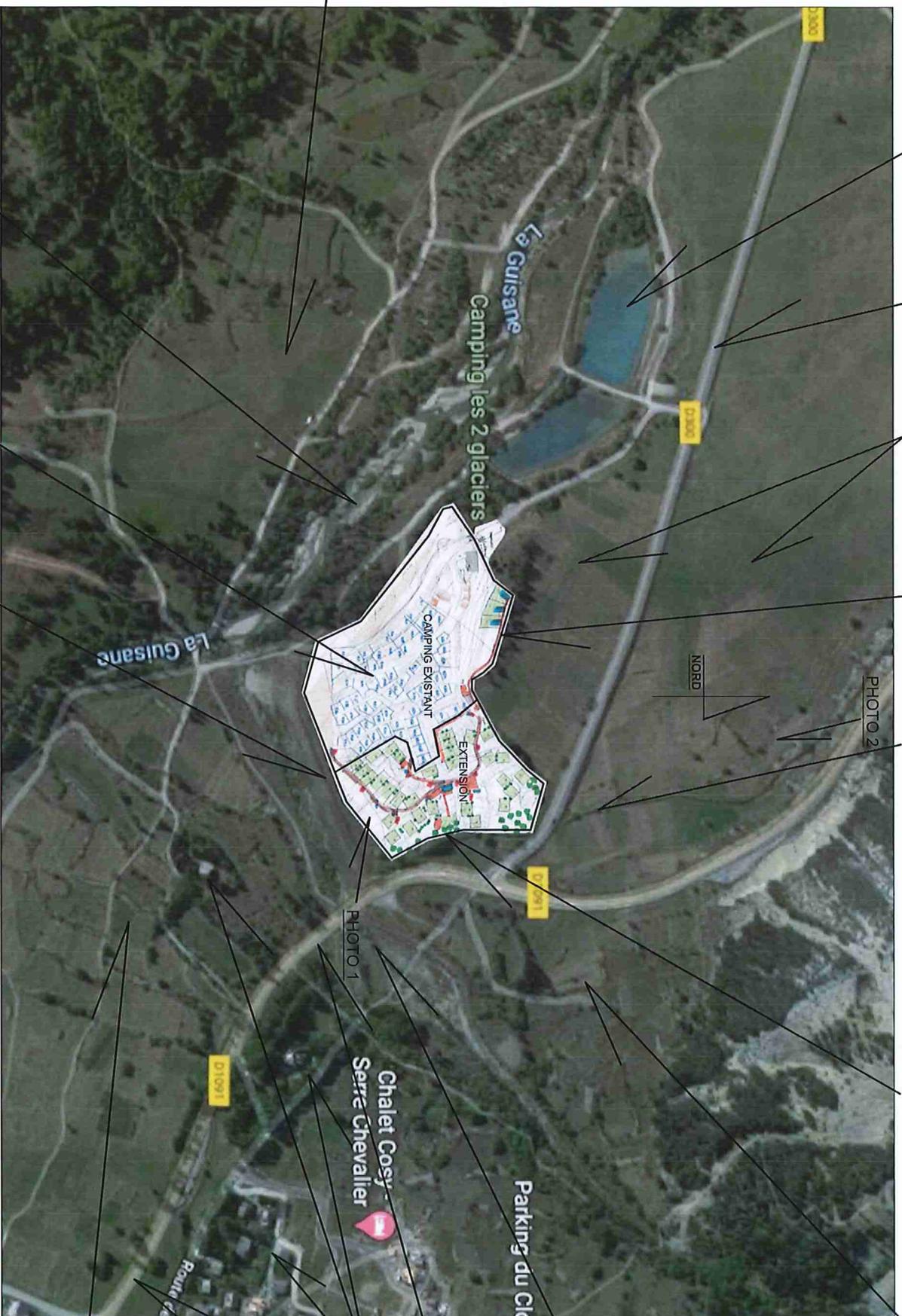
Maître d'ouvrage :
MAIRIE DU MONETIER
PLACE NOVALESE
05220 LE MONETIER LES BAINS

EXTENSION DU CAMPING
CAMPING DES DEUX GLACIERS
ROUTE DU CASSET
05220 LE MONETIER LES BAINS

DOSSIER CAS PAR CAS
PHOTOS Octobre 2020

15/10//2020
ECH 1/25000

Maître d'oeuvre : EDDY FAUROBERT ARCHITECTE - EURL d'architecture
513 Route du Massot - 38500 COUBLEVIE - Tel 06 50 49 13 66 - Email eddyfaurobert.architecte@gmail.com



RIVIERE LA GUISEANE
 LIT DE RIVIERE ALLUVIONNAIRE
 PERIMETRE CAMPING EXISTANT + EXTENSION
 BOSQUETS TAILLIS FEUILLUS ET RESINEUX
 DIGUE DE PROTECTION
 SELON TORRENT SAINT JOSEPH

LACS DU CASSET
 ROUTE DU CASSET
 PLAINE DU CASSET
 PATURAGES
 BOISQUETS TAILLIS
 FEUILLUS ET RESINEUX
 CANAL ET CHEMIN
 PHOTO 2
 CLOTURE DU CAMPING CONSTRUITE A
 3 METRES DU CANAL ET CHEMIN
 PATURAGES

PATURAGES

PHOTO 1

Chalet Cosy -
 Serré Chevalier
 CHALETS ET MAISONS
 RESIDENCES
 SECONDAIRES

ROUTE RD1091

ENTREE DU BOURG
 DU MONTEILLER LES BAINS

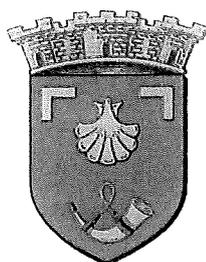
TORRENT SAINT JOSEPH

CHAMPS CULTIVES
 ET PATURAGES

Maitre d'ouvrage : MAIRIE DU MONTEILLER PLACE NOVALESE 05220 LE MONTEILLER LES BAINS	EXTENSION DU CAMPING CAMPING DES DEUX GLACIERS ROUTE DU CASSET 05220 LE MONTEILLER LES BAINS	DOSSIER CAS PAR CAS PLAN PERIPHERIE PROJET sur photo Juillet 2020	15/10/2020 ECH 1/2000
Maitre d'oeuvre : EDDY FAUROBERT ARCHITECTE - EURL d'architecte 513 Route du Massot - 38500 COUBLEVIE - Tél 06 50 49 13 66 - Email eddyfaurobert.architecte@gmail.com			

Le Monétier-les-Bains - Mairie

SERRE-CHEVALIER VALLÉE



Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement PACA

(A l'attention de SCADE/UEE

Le Monétier-les-Bains,
Le 16 Octobre 2020

Dossier suivi par :

➤ *Le service urbanisme*

OBJET : *saisine examen au cas par cas*

N/Réf. : *JMR/IC/SP/440 /2020*

Madame la Directrice

Conformément aux articles L.122-4, R.122-17 et R.122-18 du code de l'environnement, je vous consulte dans le cadre de mon **projet d'extension du camping Municipal des deux glaciers** afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine le formulaire renseigné pour un examen au cas par cas tel qu'il figure dans votre site internet :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/examen-au-cas-par-cas-r1425.html>

Selon l'article R.122-18 du code de l'environnement, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Madame la Directrice veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur le Maire
Jean-Marie REY

Jean-Marie REY
Maire du Monétier les Bains

